

# Le chevalier Desroches à M. le duc de Praslin

Le 30 octobre 1769

---

Un document des archives de Quimper, médiathèque des Ursulines, référencé : Q. 12D, pp.7 - 13.

Le volume broché Q.12D appartient aux archives privées du chevalier Desroches du Dresnay, archives composées pour l'essentiel de copies de ses correspondances et mémoires relatifs à son administration des Mascareignes. Ce volume est intitulé : *Lettres particulières du Chevalier Desroches à M. le Duc de Praslin, Ministre de la Marine.*

---

Du 30 octobre 1769

Monsieur,<sup>1</sup>

Je me suis fait une loi de ne vous rendre aucun compte détaillé par des voies indirectes, mais de n'échapper aucune occasion de vous donner des nouvelles de la colonie. Ainsi, dans cette lettre que j'envoie au cap de Bonne-Espérance, et qui, vraisemblablement, vous parviendra par l'étranger, je me borne à vous informer que tout va bien.

Je me flatte, Monsieur, que je pourrai avoir l'honneur de vous adresser par le *Choiseul* l'état en règle des Milices : tout ce qui les compose est rempli de contentement et de zèle. Je suis en général très content des habitants. Nous sommes obligés, M. Poivre et moi, de les aider beaucoup, et ils ont encore plus de besoins que nous n'avons de moyens de les secourir. Le meilleur esprit règne parmi eux. Le Roi ne peut rien perdre à leur faire des avances, et on les trouvera toujours remplis de zèle pour le service de Sa Majesté.

Le Conseil se conduit admirablement bien, et je ne conçois pas comment des gens aussi sages, et j'ose dire, aussi vertueux que je les vois depuis près de 5 mois, ont pu commettre des attentats aussi monstrueux contre l'autorité. En vérité, Monsieur, je crois que c'était l'effet d'un ouragan dans le moral qui avait bouleversé toutes les têtes. J'ai l'honneur de vous prévenir que le procureur général doit vous demander par le *Choiseul* sa retraite. Je vous supplie d'avance de ne pas le refuser, et de nous envoyer à sa place un homme éclairé, mais pacifique, droit et ennemi de la chicane.

Notre navigation est maintenant tournée sans diversion vers le bien et le profit du service du Roi. Il n'y a plus que la flûte du Fort Dauphin<sup>2</sup> qui tient nécessairement aux intérêts personnels de M. de Modave. On ne tirera point d'autre avantage de cette entreprise : mais il n'eut pas été juste de lui refuser celui-là qui reflue nécessairement sur la colonie.

Les troupes sont bien disciplinées. Je les exerce autant que je peux à des courses fréquentes et à des séjours dans le bois, qui les rendront encore plus propres à la guerre de ce climat. L'un et l'autre corps est rempli de jeunes officiers pleins d'ardeur.

La ville du Port Louis est pleine d'un bas peuple détestable. C'est un amas de fainéants venus de l'Europe, qui ne font qu'accaparer de toute façon : sans femmes, sans enfants, sans lien qui les attache à la colonie, ils ne font que la sucer et la corrompre.

Je travaille de toutes mes forces à les pousser et à les disperser dans les campagnes où le bon exemple et la nécessité les rendront honnêtes et utiles. J'ai sur cela des projets, Monsieur, que je ne peux pas vous développer aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Cette lettre particulière est adressée à « Monsieur » le duc de Praslin, et non pas au ministre, auquel cas on trouverait « Monseigneur ».

<sup>2</sup> Il s'agit de la flûte *la Garonne* sur laquelle Modave est revenu à l'Isle de France et s'appête à regagner le Fort Dauphin.

En moins de cinq mois, j'ai déjà pris ou fait rentrer plus de 200 Noirs marrons. Je ne crois pas qu'il y en ait à présent la moitié de ce nombre dans les bois.

Eux et les accapareurs de toute espèce, sont les seuls ennemis que je crois avoir dans l'île. Parmi ces derniers, il y a des gens qui se donnent pour importants, et qui se voyant barrés dans leurs projets de fortune, voudraient lancer des propos contre moi, et peut-être former des cabales. Je ne leur ai opposé jusques ici que le silence et le mépris. Je ne cherche ni à les connaître positivement, ni à vous les désigner. S'ils font trop de bruit, je vous les enverrai avec la seule apostille *de mauvais discoureurs et de gens inutiles*, car je ne leur ferai pas l'honneur de les qualifier d'hommes dangereux.

Je dois rendre la justice à tous ce qui compose la Compagnie des Indes dans cette colonie, que jamais elle n'a été plus subordonnée à l'autorité, qu'elle l'est. Elle conviendra aussi que jamais on n'a eu plus d'égard pour elle. M. Poivre a relevé, avec très forte raison, une irrégularité de la part des administrateurs, laquelle ne tend pas à moins que de donner une nouvelle âme aux accapareurs que je commençais à contenir. Je raconte en bref cette affaire à M. de Bruni qui vous en parlera ; mais j'espère, Monsieur, que messieurs du Bureau du Commerce prendront un parti qui me dispensera de vous en rendre un compte direct. J'éviterai toujours de vous importuner des choses que je pourrai régler moi-même.

Je ne saurais assez me louer de la façon dont M. Poivre et M. de Steinauer coopèrent avec moi. J'ai sorti du port pour venir faire l'arrangement des Milices au Réduit. Occupé de cette besogne importante, des fortifications, des routes militaires pour faire aboutir partout mes forces au besoin des concessions, de la conservation des bois, et enfin de tous les grands objets du gouvernement, j'ai remis à M. de Steinauer tous les détails du Port Louis et des troupes, et désormais je ne tiendrai pas huit jours dans la même place. Je ne tarderai pas à connaître toute l'île aussi bien que je connais Brest.

Cela me sépare souvent de M. Poivre, mais nous n'en sommes pas moins réunis par l'amitié et par l'intérêt commun qui nous porte au bien du service. Il est bien heureux pour moi de les avoir tous deux, et difficilement remplacerait-on chacun d'eux dans sa partie.

M. de Bellecombe est ici depuis six semaines, je l'y retiens pour le bien de la chose. C'est un véritable homme de guerre, dans le maintien, dans le raisonnement, et dans le fait. Avec cela, quelle âme ! Quelle honnêteté, quel discernement ! Je vous supplie de m'adresser des lettres de service pour lui. J'en aurais un besoin essentiel lorsque j'aurais quelque chose à faire, et alors ce n'est pas à Bourbon qu'il faut l'enfouir. Je me flatte que vous excuserez la liberté et la naïveté avec laquelle je vous écris sur tout. Vos bontés me donnent cette confiance, et elle me sert à vous faire des tableaux plus vrais que tout ce que peuvent contenir des comptes réguliers.

Je suis etc.

\* \* \*